



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session
Point 139 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2025

Projet de budget-programme pour 2025

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie

Vingt-septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2025

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné la version préliminaire du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget révisé pour 2025 de la Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie (MATNUSOM), nouveau nom de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) décidé par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2753 \(2024\)](#), pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 ([A/79/6 \(Sect. 3\)/Add.9](#)). Les ressources financières et humaines qui sont demandées le sont en lieu et place de celles proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, au titre du groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) ([A/79/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#)). À l'occasion de cet examen, le Comité consultatif a obtenu des renseignements supplémentaires et des éclaircissements, avant de recevoir des réponses écrites le 25 novembre 2024.



Programme de travail et transition

2. On trouvera à la section I du rapport du Secrétaire général des informations détaillées sur le projet de plan-programme pour 2025 et l'exécution du programme en 2023 pour la MATNUSOM et la MANUSOM. La MATNUSOM est chargée d'aider le Gouvernement fédéral somalien à concrétiser les principales priorités nationales, tout en faisant avancer le transfert de ses fonctions, prévu sur une période de deux ans, au Gouvernement fédéral somalien, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux autres parties prenantes d'ici à octobre 2026. Dans sa résolution [2753 \(2024\)](#), le Conseil de sécurité a décidé que la MANUSOM s'appellerait désormais MATNUSOM et que celle-ci entamerait, le 1^{er} novembre 2024, le transfert officiel de ses fonctions au Gouvernement fédéral somalien, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux autres parties prenantes. Il a exprimé son intention, compte tenu des conditions sur le terrain, de mettre fin au mandat de la MATNUSOM au plus tard le 31 octobre 2026, une fois achevée la transition en deux phases. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que, dans sa résolution [2748 \(2024\)](#), le Conseil de sécurité avait salué le travail accompli par l'Union africaine, en consultation avec la Somalie et les parties prenantes internationales, et accueilli avec satisfaction l'établissement du concept général d'opérations de la nouvelle Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), qui remplacerait la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et serait opérationnelle du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029. Des discussions concernant le mandat de l'AUSSOM étaient en cours. À cet égard, le Comité a également été informé que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) avait pour mandat de fournir : a) un soutien logistique pour un maximum de 85 civils et 12 626 membres du personnel en tenue de l'ATMIS, ainsi que pour 20 900 membres des forces de sécurité somaliennes qui participaient à des opérations menées conjointement ou de façon coordonnée avec l'ATMIS ; b) un soutien logistique et administratif à la MATNUSOM, selon le principe du recouvrement des coûts (voir par. 29 ci-dessous).

3. Dans sa résolution [2753 \(2024\)](#), le Conseil de sécurité a décidé que la MATNUSOM procéderait à la première phase de la transition du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025¹ et qu'elle continuerait de s'acquitter des tâches confiées par les résolutions [2158 \(2014\)](#) et [2592 \(2021\)](#) à la MANUSOM, dont le mandat avait été prorogé par la résolution [2705 \(2023\)](#). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que durant la première phase, la MATNUSOM avait été chargée de transférer certaines tâches, notamment de coordonner l'action des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, de sorte que le meilleur parti soit tiré des financements alloués au développement et à l'action climatique, de fournir des avis stratégiques sur la stabilisation et sur le désengagement des combattants, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, d'apporter un appui au Gouvernement fédéral somalien pour l'aider à mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action nationaux visant à prévenir et à combattre l'extrémisme violent, de fournir des avis stratégiques en matière de lutte antimines et de fournir des avis techniques et de mener des activités de renforcement des capacités en vue d'aider à promouvoir la protection de l'enfance, à l'exclusion des activités prescrites par la résolution [1612 \(2005\)](#).

4. Le Secrétaire général indique que, dans sa résolution [2753 \(2024\)](#), le Conseil de sécurité a également demandé à la MATNUSOM de maintenir une présence, selon qu'il conviendrait, dans toute la Somalie pour s'acquitter de son mandat de transition,

¹ En application du mandat défini par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [2158 \(2014\)](#), [2592 \(2021\)](#) et [2705 \(2023\)](#) et modifié conformément aux paragraphes 6 et 7 de la résolution [2753 \(2024\)](#).

en coordination avec le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, et pour assurer une coopération étroite avec la Somalie et l'Union africaine, dans la mesure où les conditions de sécurité le permettraient. Le mandat de la MATNUSOM prévoit aussi l'exécution de tâches liées aux élections, à savoir appuyer le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération en renforçant leurs capacités, en leur fournissant une assistance technique et des orientations stratégiques, et en facilitant le dialogue aux fins de la préparation et de la tenue d'élections libres, justes et inclusives selon le principe « une personne, une voix » au niveau des districts et des États membres de la fédération. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que le Groupe intégré d'appui électoral comprenait deux composantes : a) la MATNUSOM, qui fournira l'essentiel de l'assistance technique et du renforcement des capacités ; b) le Programme des Nations Unies pour le développement, financé par le programme commun d'appui électoral, qui fournira la majeure partie de l'appui opérationnel. Le Groupe fournira une assistance technique à la nouvelle commission électorale et aux autres parties prenantes, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la nouvelle commission électorale fédérale et en s'attachant à faire connaître les procédures d'inscription des électeurs et les procédures électorales, à Mogadiscio comme dans les États membres de la fédération.

5. Le Conseil de sécurité a également prié le Secrétaire général d'établir, en concertation avec le Gouvernement fédéral somalien, une feuille de route organisant la première phase du transfert des fonctions de la MATNUSOM au Gouvernement fédéral somalien, à l'équipe de pays des Nations Unies ou à d'autres parties prenantes, y compris les modalités pratiques de la transition, notamment en matière de réduction des effectifs de la MATNUSOM. Il l'a prié de le tenir informé de la situation en Somalie et des progrès accomplis dans l'exécution du plan de transition en lui présentant deux rapports écrits, au plus tard le 30 mars 2025 et le 30 septembre 2025. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que des informations sur l'état d'avancement de la feuille de route pour la première phase du transfert des fonctions de la MATNUSOM au Gouvernement fédéral seraient communiquées au Conseil dans le rapport que le Secrétaire général présenterait le 30 mars 2025 au plus tard. À cet égard, il a également reçu une version préliminaire du plan de cession des actifs de la MATNUSOM, où il était indiqué que le transfert des actifs à d'autres missions s'étalerait sur une période de 22 mois et la cession par la vente ou le don, sur 18 mois, et que la cession par d'autres moyens locaux se ferait en continu.

6. **Le Comité consultatif note que la résolution 2753 (2024) du Conseil de sécurité a été adoptée le 30 octobre 2024 et compte que les plans détaillés relatifs à la transition, à la cession des actifs, y compris les immobilisations corporelles, et à la liquidation de la MATNUSOM, ainsi que les ressources nécessaires au titre des postes et des autres objets de dépense, compte tenu des enseignements tirés de la fermeture d'autres missions, figureront dans le prochain projet de budget (voir également par. 27 ci-dessous).**

II. Montant révisé des ressources demandées

7. On trouvera à la section II du rapport du Secrétaire général des informations détaillées sur les ressources proposées au titre des postes et des autres objets de dépense pour 2025 pour la MATNUSOM. Comme indiqué aux paragraphes 8 à 11 de son récent rapport relatif aux missions politiques spéciales, au titre du groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) (A/79/7/Add.4), dont l'Assemblée générale est actuellement saisie pour examen, en raison de l'évolution de la situation, le Comité consultatif n'avait pas examiné les ressources initialement demandées pour la MANUSOM et avait

recommandé alors que le montant de 104 646 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel) proposé pour 2025 au titre des postes et des autres objets de dépense dans le projet de budget initial ne soit pas approuvé. Il entendait examiner les ressources demandées dans le rapport sur les prévisions budgétaires révisées pour 2025. Le Secrétaire général a maintenant demandé 102 803 100 dollars (déduction faite des contributions du personnel) pour la MATNUSOM, ce qui représente une diminution de 1 843 200 dollars, soit 1,8 %, par rapport au montant initialement proposé pour la MANUSOM, qui s'établissait à 104 646 300 dollars. En réponse à ses questions, le Comité a reçu un tableau comparatif où figurent les montants initialement demandés pour 2025 au titre des postes et des autres objets de dépense pour la MANUSOM et les montants à présent proposés pour la MATNUSOM (voir les annexes I et II du présent rapport).

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 octobre 2024, les dépenses de la MANUSOM s'élevaient à 75 691 700 dollars, soit : a) 74,8 % du montant total des crédits ouverts pour 2024 (101 136 800 dollars) ; ou b) 86,8 % de l'allocation effectivement reçue, d'un montant de 87 159 000 dollars, qui équivaut à 86,2 % du montant total des crédits susmentionnés. Il a été informé que la différence entre l'allocation et les crédits ouverts n'avait pas encore été décaissée. **Le Comité consultatif considère que le montant total des dépenses au 31 octobre 2024 s'établissait à 75 691 700 dollars et que sur l'allocation versée, égale à 87 159 000 dollars, un montant total de 11 467 300 dollars reste donc disponible pour novembre et décembre 2024. Il compte que l'allocation disponible sera gérée efficacement au cours des deux derniers mois de l'exercice budgétaire 2024 et que les ressources qui seront demandées pour la MATNUSOM seront fondées sur des hypothèses budgétaires réalistes. Il compte également que des informations à jour concernant les dépenses récentes pour 2024 seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où celle-ci examinera le présent rapport.**

9. Le montant des ressources demandées pour 2025 pour la MATNUSOM s'élève à 102 803 100 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de financer : a) le déploiement de 625 membres de l'Unité de gardes des Nations Unies et de 12 membres de la police des Nations Unies (16 194 800 dollars) ; b) les traitements et les dépenses connexes (44 694 300 dollars) correspondant à 166 postes soumis à recrutement international (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 26 P-5, 46 P-4, 32 P-3 et 52 SM), 129 postes soumis à recrutement national (84 AN et 45 AL) et 19 emplois de Volontaires des Nations Unies ; c) le traitement et les dépenses communes de personnel pour 1 D-1 jusqu'au 30 juin 2025 ; d) les traitements et dépenses connexes pour les indemnités de fin de contrat et la suppression de 15 postes au 31 octobre 2025 (2 P-5, 4 P-4, 3 P-3 et 6 AN) ; e) 20 emplois de personnel fourni par des gouvernements ; f) les dépenses opérationnelles (41 914 000 dollars), qui comprennent les consultants et services de consultants (683 100 dollars), les voyages officiels (965 400 dollars), les installations et infrastructures (18 404 200 dollars), les transports terrestres (1 254 400 dollars), les transports aériens (7 574 400 dollars), les communications et l'informatique (4 808 100 dollars), la santé (1 329 700 dollars) et les fournitures, services et matériel divers (6 894 700 dollars), comme indiqué dans le tableau 1.

10. Les ressources susmentionnées proposées au titre du personnel civil comprennent également des crédits exceptionnels de 1,2 million de dollars pour les indemnités de fin de contrat. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que des ressources étaient demandées au titre des indemnités de fin de contrat pour 12 des 16 postes qu'il était proposé de supprimer avec effet au 30 juin et au 31 octobre 2025. Il n'est pas demandé de crédits au titre des indemnités de fin de

contrat pour les huit postes vacants qu'il est proposé de supprimer à compter du 1^{er} janvier 2025, ni pour un poste dont le titulaire partira à la retraite en mars 2025.

11. Le Comité consultatif compte que des informations détaillées et la ventilation des indemnités de fin de contrat pour tout le personnel seront communiquées dans le prochain projet de budget.

Tableau 1

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2023		2024		2025	Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses effectives (2)	Crédits ouverts (3)	MANUSOM Montant initial des ressources demandées (A/79/6 (Sect. 3)/Add.4) (4)	MATNUSOM Prévisions budgétaires révisées (5)	Prévisions révisées pour la MATNUSOM pour 2025 c. crédits ouverts pour la MANUSOM pour 2024 [augmentation/ (diminution)] (6) = (5) – (3)
Militaires et personnel de police	16 305,2	15 849,2	16 497,8	16 494,5	16 194,8	(303,0)
Personnel civil	41 814,4	45 845,0	44 833,6	48 541,5	44 694,3	(139,3)
Dépenses opérationnelles	38 451,7	34 292,2	39 805,4	39 910,3	41 914,0	2 108,6
Total (déduction faite des contributions du personnel)	96 571,3	95 986,5	101 136,8	104 646,3	102 803,1	1 666,3

Note : Les chiffres de 2023 et 2024 concernent la MANUSOM, jusqu'au 31 octobre 2024, date à laquelle la Mission a pris le nom de MATNUSOM.

1. Militaires et personnel de police

12. Les ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police pour la MATNUSOM pour 2025 s'élèvent à 16 194 800 dollars et font apparaître une diminution de 303 000 dollars (1,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2024 (16 497 800 dollars). Ce montant permettrait de financer le déploiement de 625 membres de l'Unité de gardes des Nations Unies et de 12 membres de la police des Nations Unies, ainsi que les dépenses connexes, et la hausse du coût des rations, qui est partiellement compensée par le fait que le montant afférent au remboursement du dépistage obligatoire de la maladie à coronavirus (COVID-19) pour les Unités de gardes n'est pas demandé, que les coûts de la relève sont moins élevés (675 dollars par personne contre 918 dollars en 2024) et que le montant de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'est pas demandé compte tenu de la structure des dépenses antérieures. La baisse du montant des dépenses prévues tient également à la suppression de deux emplois de membre de la police des Nations Unies.

13. Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les militaires et le personnel de police pour la MATNUSOM pour 2025 soient approuvées.

2. Personnel civil

Tableau 2

Effectifs nécessaires : proposition initiale pour la MANUSOM et prévisions révisées pour la MATNUSOM pour 2025

Mission	Effectif approuvé pour 2024 ^a	Postes/emplois vacants au 30 juin 2024 ^a	Postes/emplois vacants au 31 octobre 2024	Propositions pour la MANUSOM et propositions pour la MATNUSOM pour 2025	Nouveaux emplois	Suppressions	Transformations	Reclassements	Réaffectations	Transferts	Restructuration
MANUSOM	338 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 8 D-1, 30 P-5, 51 P-4, 37 P-3, 57 SM, 87 AN, 45 AL, 18 VNU internationaux, 1 VNU national)	44 (1 D-2, 8 P-5, 8 P-4, 7 P-3, 8 SM, 7 AN, 5 AL)	63 (1 D-2, 2 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 9 P-3, 9 SM, 9 AN, 7 AL, 9 VNU)	Prévisions initiales pour la MANUSOM pour 2025^a 348 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 9 D-1, 30 P-5, 51 P-4, 37 P-3, 55 SM, 98 AN, 45 AL, 18 VNU internationaux, 1 VNU national) Prévisions révisées pour la MATNUSOM : changements proposés au 1^{er} novembre 2025 314 (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 26 P-5, 46 P-4, 32 P-3, 52 SM, 84 AN, 45 AL, 15 VNU internationaux, 4 VNU nationaux)	12 (1 D-1, 11 AN)	2 (SM)	–	–	–	–	–
					–	24 (1 D-2, 1 D-1 (PT), 4 P-5, 3 P-4, 1 P-4 (PT), 3 P-3, 5 SM, 6 AN)	12 (1 P-4, 2 P-3, 3 AN, 3 VNU internationaux, 3 VNU nationaux)	–	1 D-1	–	–

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; MANUSOM = Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; MATNUSOM = Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie ; PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Voir A/79/7/Add.4, tableau 2.

Tableau 3
Ressources humaines

	Personnel recruté sur le plan international										Personnel recruté sur le plan national			VNU			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	SM	G	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Internationaux	Nationaux		Total partiel
Effectif approuvé pour 2024	1	2 ^a	1	8 ^b	30	51 ^b	37	–	57	–	187	87	45	132	18	1	19	338
Modifications proposées au 1 ^{er} janvier 2025	–	–	(1)	–	(2)	(1)	(2)	–	(5)	–	(11)	3	–	3	(3)	3	–	(8)
Modifications proposées au 1 ^{er} juillet 2025	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	–	(1)
Modifications proposées au 1 ^{er} novembre 2025	–	–	–	–	(2)	(4)	(3)	–	–	–	(9)	(6)	–	(6)	–	–	–	(15)
Effectif proposé pour 2025	1	2 ^a	–	7	26	46	32	–	52	–	166	84	45	129	15	4	19	314
Variation	–	–	(1)	(1)	(4)	(5)	(5)	–	(5)	–	(21)	(3)	–	(3)	(3)	3	–	(24)

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G = agent(e) des services généraux ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Les dépenses afférentes à un des emplois sont prises en charge à parts égales par la Mission et le Bureau de la coordination des activités de développement.

^b Dont un D-1 et un P-4 emploi de temporaire (autre que pour les réunions).

14. Comme indiqué aux paragraphes 28 à 33 du rapport du Secrétaire général, les effectifs proposés pour 2025 pour la MATNUSOM font apparaître une diminution nette de 24 postes et emplois civils, suivant une approche progressive à compter du 1^{er} janvier, du 1^{er} juillet et du 1^{er} novembre 2025 :

Modifications proposées du tableau d'effectifs au 1^{er} janvier 2025

Réaffectations

15. La réaffectation du poste vacant de Chef de la police civile (D-1), qui relève du Groupe de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, qui deviendrait un poste d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination (D-1) au Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) à Mogadiscio, vise à assurer la coordination entre la MATNUSOM et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour la transition de la Mission et l'appui aux priorités de la Somalie. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la procédure de recrutement au poste d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination (D-1), ancien poste de Chef de la police civile (D-1), serait accélérée et que la réaffectation permettrait d'alléger la structure de direction de la Section de la police tout en maintenant une présence adéquate de la police des Nations Unies dans toute la Somalie.

Transformations

16. Les transformations ci-après sont proposées :

a) Section des affaires judiciaires et pénitentiaires : transformation d'un poste de spécialiste des affaires judiciaires soumis à recrutement international (P-4) à Nairobi en poste de spécialiste des affaires judiciaires soumis à recrutement national (AN), qui sera transféré à Mogadiscio, afin d'aider le Gouvernement fédéral somalien à faire progresser les réformes du secteur de la justice et à superviser les initiatives de renforcement des capacités ;

b) Groupe intégré d'appui électoral : transformation de deux emplois de spécialiste de la logistique électorale (VNU soumis à recrutement international), qui sont vacants, en emplois de VNU soumis à recrutement national ;

c) Groupe des droits humains et de la protection : transformation d'un poste de spécialiste des droits humains soumis à recrutement international (P-3) en poste de spécialiste des droits humains soumis à recrutement national (AN) pour les relations avec les forces de sécurité somaliennes dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains ;

d) Équipe de planification stratégique : transformation d'un poste de spécialiste de la planification des missions soumis à recrutement international (P-3) en poste de spécialiste de la planification des missions soumis à recrutement national (AN) dans le cadre de la planification de la transition ;

e) Équipe d'analyse intégrée : transformation d'un emploi d'analyste de l'information (VNU soumis à recrutement international) en emploi de VNU soumis à recrutement national.

Suppressions

17. Il est proposé de supprimer les postes et emplois suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

a) Groupe de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité : suppression du poste de Directeur(trice) chargé(e) de l'état de droit (D-2), conformément au mandat de transfert progressif des responsabilités et à l'achèvement prévu des activités liées à la lutte antimines et au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration d'ici au 31 octobre 2025 ; suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM) vacant de longue date ;

b) Section des affaires judiciaires et pénitentiaires : suppression de deux emplois de personnel fourni par des gouvernements et basés à Hargeysa et Galmudug, conformément au plan de transition de la MATNUSOM ;

c) Section de la réforme du secteur de la sécurité : suppression d'un emploi de personnel fourni par des gouvernements vacant de longue date ;

d) Bureau intégré chargé de la problématique femmes-hommes : suppression d'un poste de conseiller(ère) principal(e) pour les questions de genre (P-5). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le poste était actuellement vacant et que les fonctions seraient exercées par le (la) spécialiste des questions de genre (P-3) et la conseillère principale pour la protection des femmes (P-5), au Groupe des droits humains et de la protection ;

e) Groupe intégré de soutien électoral : suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM) et transfert des responsabilités à du personnel national existant ;

f) Groupe des questions politiques et de la médiation : suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM) et transfert des responsabilités à un(e) agent(e) local(e) ;

g) Groupe des droits humains et de la protection : suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM) ;

h) Groupe de la cohérence et de l'efficacité : suppression d'un poste de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (P-5), conformément aux considérations liées à la planification stratégique des effectifs et compte tenu du départ prochain à la retraite du (de la) titulaire du poste ;

i) Bureaux locaux et bureaux de liaison : suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration (SM) dans le bureau local.

Modifications proposées du tableau d'effectifs au 1^{er} juillet 2025*Suppressions*

18. La suppression d'un emploi de chef de la gestion des programmes (D-1) [emploi de temporaire (autre que pour les réunions)] au Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général/Groupe de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité est proposée. Cet emploi serait financé jusqu'au 30 juin 2025 pour la supervision de la composante Lutte antimines et les relations avec les autorités nationales, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres parties qui participent à la lutte antimines. Il est prévu de demander, dans le budget du BANUS pour l'exercice du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, que soit créé un emploi dont le titulaire s'acquitterait de ces fonctions à partir du 1^{er} juillet 2025. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'à l'alinéa d) du paragraphe 7 de sa résolution [2753 \(2024\)](#), le Conseil de sécurité avait chargé la MATNUSOM de

transférer progressivement ses responsabilités afférentes à la fourniture d'avis stratégiques en matière de lutte antimines au Gouvernement fédéral somalien durant la première phase de sa transition, qui prendrait fin le 31 octobre 2025. Le BANUS poursuivrait ses activités de lutte antimines durant l'exercice 2025/26 et ultérieurement. Le Comité examinera la demande de création d'un emploi relatif à la lutte antimines quand il sera saisi du budget du BANUS.

Modifications proposées du tableau d'effectifs au 1^{er} novembre 2025

19. La première phase du mandat de transition de la MATNUSOM prendra fin le 31 octobre 2025, comme prévu dans la résolution 2753 (2024) du Conseil de sécurité. À cet égard, il est proposé de supprimer 15 postes et emplois :

a) Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) : suppression d'un emploi de spécialiste des questions d'environnement [emploi de temporaire (autre que pour les réunions)] (P-4) et d'un poste de spécialiste de la gestion de programme (AN) ;

b) Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration : suppression de quatre postes de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (1 P-4, 3 P-3) et de cinq postes de spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (AN) ;

c) Groupe chargé du relèvement local et de l'extension de l'autorité et de la responsabilité de l'État : suppression d'un poste de spécialiste des affaires civiles (hors classe) (P-5) et de deux postes de spécialiste des affaires civiles (P-4) ;

d) Groupe chargé de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre ce phénomène : suppression d'un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5).

Taux de vacance

20. Comme indiqué au paragraphe 27 du rapport du Secrétaire général, les taux de vacance ci-après ont été appliqués pour la MATNUSOM pour 2025 : 0 % pour les contingents ; 25 % pour la police des Nations Unies ; 17,1 % pour les postes soumis à recrutement international ; 8 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; 15,6 % pour les agents locaux ; 30,0 % pour le personnel fourni par des gouvernements ; 44,0 % pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international ; 50 % pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux prévisions pour les postes et emplois qu'il est proposé de réaffecter et pour ceux qu'il est proposé de transformer, conformément à la pratique budgétaire établie. On trouvera des observations supplémentaires concernant les taux de vacance dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/79/7/Add.1).

Postes vacants

21. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'au 31 octobre 2024, 63 postes (1 D-2, 2 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 9 P-3, 9 SM, 9 AN, 7 AL et 9 VNU) étaient vacants. Cinq postes (1 P-4, 1 P-3, 2 SM, 1 VNU) étaient vacants depuis plus de 24 mois et il était maintenant proposé de supprimer l'un de ces postes (SM) dans le cadre de la transition. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'un examen de tous les postes vacants indiquait que sur les huit postes civils soumis à recrutement international qu'il était proposé de supprimer, six (1 D-2, 1 P-5 et 4 SM) étaient vacants, et qu'il avait été décidé de ne pas supprimer

immédiatement tous les postes vacants car il fallait disposer d'effectifs suffisants pour procéder au transfert progressif des responsabilités et se ménager une certaine souplesse, notamment la possibilité de faire appel à du personnel temporaire et de déployer du personnel en renfort pendant les périodes critiques. Il a également été informé que, conformément à la résolution 2753 (2024) du Conseil de sécurité, le Conseil examinerait l'état d'avancement des activités de transition de la MATNUSOM d'ici au 31 octobre 2025, et que le mandat de la seconde phase de la transition, qui devrait commencer le 1^{er} novembre 2025, définirait les tâches restant à accomplir, ce qui déterminerait la dotation en personnel et la réduction des effectifs restants. **Le Comité consultatif note qu'au cours des première et deuxième phases de la transition, certains postes pourvus et certains postes vacants pourraient être réaffectés à d'autres tâches nécessaires sur le plan opérationnel, selon qu'il conviendrait, et compte que la MATNUSOM réexaminera en continu son tableau d'effectifs en vue de supprimer en particulier les postes vacants qui ne font pas l'objet d'un recrutement, et qu'elle soumettra ses propositions à l'examen de l'Assemblée générale dans son prochain projet de budget.**

Transformation de postes et emplois soumis à recrutement international en postes et emplois soumis à recrutement national, formation et soutien au personnel dans sa recherche d'emploi à venir

22. Comme indiqué précédemment, la MATNUSOM propose de transformer trois postes civils soumis à recrutement international en emplois de Volontaires des Nations Unies soumis à recrutement international. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la Mission s'attacherait en priorité à renforcer les capacités et les compétences du personnel recruté sur le plan national existant et à transférer les connaissances et les compétences du personnel recruté sur le plan international au personnel recruté sur le plan national et à ses homologues somaliens. En outre, à l'issue d'une évaluation des besoins en formation réalisée par le Centre intégré de formation du personnel des missions du BANUS, qui fournit des services à la MATNUSOM, et en concertation avec des membres du personnel recrutés sur le plan national et des représentants du syndicat du personnel recruté sur le plan national, un dispositif de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national a été établi, comprenant des consultants (218 700 dollars) et des frais liés à la formation (228 000 dollars) (voir par. 25 ci-dessous). Le Comité a été informé que le dispositif était constitué de cours en ligne et de séances de formation spécialisée dispensée sur place par des consultants spécialisés, afin qu'un maximum de membres du personnel recrutés sur le plan national puisse participer et se préparer à trouver un emploi après le départ de la Mission. En outre, les services de conseil, y compris le soutien psychosocial, seront maintenus. **Sans minimiser l'importance de la transition en cours à la MATNUSOM, le Comité consultatif réaffirme qu'il convient de transformer les postes et emplois soumis à recrutement international en postes et emplois soumis à recrutement national, de manière à offrir au personnel la possibilité d'acquérir une nouvelle expérience professionnelle et à renforcer les capacités nationales. Il compte que la MATNUSOM continuera de s'employer à aider les membres du personnel recrutés sur le plan national à tous les niveaux à accéder à des possibilités d'emploi, notamment en collaborant avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et nationaux présents dans le pays. Il attend avec intérêt de recevoir des informations actualisées à ce sujet dans le prochain projet de budget.** Le Comité consultatif examine également la question de la transformation de postes et emplois soumis à recrutement international en postes et emplois soumis à recrutement national et celle du renforcement des capacités nationales dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales pour 2025 (A/79/7/Add.1, par. 34 à 36).

23. Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant le personnel civil pour la MATNUSOM soient approuvées.

3. Dépenses opérationnelles

Tableau 4

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2023		2024		2025	Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses au 31 octobre 2024	Prévisions budgétaires révisées	2025-2024
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (5) - (4)
Experts	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	590,6	200,3	485,6	286,4	683,1	197,5
Voyages officiels	1 062,3	1 083,4	1 008,5	340,0	965,4	(43,1)
Installations et infrastructures	19 511,7	14 685,1	20 121,5	11 985,7	18 404,2	(1 717,3)
Transports terrestres	1 148,1	1 272,8	1 644,9	998,5	1 254,4	(390,5)
Opérations aériennes	6 585,9	6 768,8	6 775,3	4 547,0	7 574,4	799,1
Opérations maritimes ou fluviales	–	3,0	–	–	–	–
Communications et informatique	5 876,5	5 091,6	5 862,9	2 802,8	4 808,1	(1 054,8)
Santé	1 282,1	1 247,6	1 333,8	872,1	1 329,7	(4,1)
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 394,5	3 939,7	2 572,9	1 561,7	6 894,7	4 321,8
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–
Total (dépenses opérationnelles)	38 451,7	34 292,2	39 805,4	23 394,1	41 914,0	2 108,6

24. Le montant total des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour la MATNUSOM pour 2025 s'élève à 41 914 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 2 108 600 dollars (5,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2024 (39 805 400 dollars). Les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 34 292 200 dollars, pour des crédits ouverts d'un montant de 38 451 700 dollars, et les dépenses engagées en 2024 (au 31 octobre 2024) s'élevaient à 23 394 100 dollars, pour des crédits ouverts de 39 805 400 dollars. Le Comité consultatif rappelle que les ressources initialement proposées pour les dépenses opérationnelles de la MANUSOM pour 2025 s'élevaient à 39 910 300 dollars, ce qui représentait une augmentation de 104 900 dollars (0,3 %) par rapport à 2024, et que les dépenses engagées au 30 juin 2024 s'élevaient à 18 420 700 dollars, par rapport au montant des crédits ouverts de 39 805 400 dollars (A/79/7/Add.4, par. 40).

Consultants et services de consultants

25. Les ressources demandées pour 2025 au titre des consultants et services de consultants s'élèvent à 683 100 dollars et font apparaître une augmentation de 197 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 200 300 dollars, pour des crédits ouverts d'un montant de 590 600 dollars, et les dépenses engagées au 31 octobre 2024 s'élevaient à 286 400 dollars, pour des crédits ouverts de 485 600 dollars. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que l'augmentation tenait principalement à la nécessité d'engager des formateurs afin de renforcer les capacités des membres du

personnel recrutés sur le plan national, comme prévu dans la résolution 2753 (2024) du Conseil de sécurité, de manière que ceux-ci acquièrent les compétences nécessaires pour la recherche d'emploi et la transition professionnelle. **Le Comité consultatif encourage la Mission à poursuivre les efforts visant à renforcer les capacités du personnel national en réaffectant des ressources existantes. Compte tenu des dépenses engagées en 2023 et jusqu'à présent en 2024, il recommande que le montant des ressources demandées au titre des consultants et des services de consultants pour la MATNUSOM pour 2025 soit réduit de 10 % (68 300 dollars).**

Voyages officiels

26. Les ressources demandées pour 2025 au titre des voyages officiels s'élèvent à 965 400 dollars et font apparaître une diminution de 43 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 1 083 400 dollars, pour des crédits ouverts d'un montant de 1 062 300 dollars, et les dépenses engagées au 31 octobre 2024 s'élevaient à 340 000 dollars, pour des crédits ouverts de 1 008 500 dollars. Le Comité consultatif a été informé que les ressources proposées pour les voyages officiels comprenaient un montant de 734 700 dollars prévu pour les voyages à des fins autres que la formation, afin d'assurer la continuité du dialogue avec le Gouvernement fédéral somalien et tous les États membres de la fédération, ainsi que pour d'autres activités de fonds relevant du mandat de la Mission, et un montant de 230 700 dollars pour la formation. **Compte tenu des dépenses engagées jusqu'à présent en 2024, le Comité consultatif estime qu'il convient de rechercher des gains d'efficacité supplémentaires et recommande que le montant des ressources proposées au titre des voyages officiels pour la MATNUSOM pour 2025 soit réduit de 5 % (48 300 dollars).**

Installations et infrastructures

27. Les ressources demandées pour 2025 au titre des installations et infrastructures s'élèvent à 18 404 200 dollars et font apparaître une diminution de 1 717 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 14 685 100 dollars, pour des crédits ouverts d'un montant de 19 511 700 dollars, et les dépenses engagées au 31 octobre 2024 s'élevaient à 11 985 700 dollars, pour des crédits ouverts de 20 121 500 dollars. Le Comité consultatif a été informé que les ressources comprenaient également un montant de 7 657 700 dollars pour les travaux de construction, de transformation et d'amélioration des locaux et les gros travaux d'entretien, ce qui représentait une augmentation de 1 217 700 dollars par rapport au montant de 6 440 000 dollars inscrit à cette rubrique en 2024, les dépenses engagées au 31 octobre 2024 étant de 4 729 800 dollars. En ce qui concerne les services collectifs de distribution et les services d'élimination des déchets, un montant de 1 810 400 dollars est proposé pour 2025, alors que les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 837 600 dollars, pour des crédits de 1 843 800 dollars, et qu'au 31 octobre 2024, elles s'élevaient à 177 800 dollars, pour des crédits ouverts de 1 894 900 dollars pour 2024. En réponse à ses questions, le Comité a également été informé que les coûts de construction de 3,3 millions de dollars concernaient un projet d'amélioration de la sécurité des infrastructures critiques, des bureaux, des logements, des abris fortifiés et des périmètres devant permettre d'atténuer les menaces et de résister aux attaques de roquettes de 107 mm, ainsi que divers travaux de mise à niveau de structures existantes. Il a été informé qu'aucun grand projet de construction n'était prévu, seulement de petites réparations et des améliorations des installations, telles que logements et bureaux, des améliorations du réseau d'évacuation des eaux, la modernisation du système de distribution électrique à Mogadiscio et dans d'autres secteurs, l'amélioration de la synchronisation des

groupes électrogènes, l'amélioration de la collecte des eaux de pluie à Baidoa et des systèmes de distribution des eaux usées recyclées et le traitement des boues à Kismayo et à Jawhar. **Le Comité consultatif estime qu'à ce stade du cycle de vie de la MATNUSOM, la question de l'inscription à l'actif de tous les investissements existants, en cours et prévus, y compris dans les travaux de construction, d'entretien et de remise en état, devrait faire l'objet d'un examen attentif compte tenu de la cession prochaine de certains actifs et en fonction de l'utilisation qui sera faite du complexe à l'avenir (voir également par. 6 ci-dessus et A/79/7/Add.6, par. 33 et 46). Compte tenu des dépenses engagées en 2023 et jusqu'à présent en 2024, il encourage la Mission à utiliser judicieusement les ressources pour les projets les plus importants et recommande que le montant des ressources demandées au titre des installations et infrastructures pour la MATNUSOM pour 2025 soit réduit de 10 % (soit 1 840 400 dollars).**

Communications et informatique

28. Les ressources demandées pour 2025 au titre des communications et de l'informatique s'élèvent à 4 808 100 dollars et font apparaître une augmentation de 1 054 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 5 091 600 dollars, pour des crédits ouverts d'un montant de 5 876 500 dollars, et les dépenses engagées au 31 octobre 2024 s'élevaient à 2 802 800 dollars, pour des crédits ouverts de 5 862 900 dollars. **Compte tenu des dépenses engagées en 2023 et jusqu'à présent en 2024, le Comité consultatif recommande que le montant des ressources demandées au titre des communications et de l'informatique pour la MATNUSOM pour 2025 soit réduit de 5 % (240 400 dollars).**

Fournitures, services et matériel divers

29. Les ressources demandées pour 2025 au titre des fournitures, services et matériel divers s'élèvent à 6 894 700 dollars et font apparaître une augmentation de 4 321 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Les dépenses engagées en 2023 se sont élevées à 3 939 700 dollars, pour des crédits ouverts d'un montant de 2 394 500 dollars, et les dépenses engagées au 31 octobre 2024 s'élevaient à 1 561 700 dollars, pour des crédits ouverts de 2 572 900 dollars. Comme indiqué au paragraphe 34 a) du rapport du Secrétaire général, l'augmentation comprend un montant de 4,6 millions de dollars pour le remboursement du dispositif de soutien logistique reçu du BANUS, comme prévu dans la résolution 2741 (2024) du Conseil de sécurité, qui dispose que ce soutien doit être fourni selon le principe du recouvrement des coûts. La MANUSOM a été créée en tant que mission structurellement intégrée qui tirait ses capacités administratives et logistiques du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, le prédécesseur du BANUS. L'ensemble de ses services de ressources humaines, finance et logistique et ses services techniques et capacités d'achat étaient obtenus par l'intermédiaire du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie ou du BANUS, qui partage les locaux de la MANUSOM/MATNUSOM au bureau principal de Mogadiscio et au bureau de liaison de Nairobi. Après une analyse complète des statistiques relatives à la charge de travail afférente à diverses fonctions exercées par le BANUS, il a été estimé qu'un montant de 4 556 100 dollars devrait être recouvré auprès de la MATNUSOM en 2025 au titre du dispositif de soutien logistique. Le Secrétaire général indique également que les ressources correspondantes seront dûment prises en compte dans le prochain projet de budget du BANUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026. **Le Comité consultatif compte que des informations plus détaillées, notamment concernant les ressources liées au soutien logistique fourni par le BANUS selon le principe**

du recouvrement des coûts, seront données dans les prochains projets de budget de la MATNUSOM et du BANUS.

30. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 25 à 28 du présent rapport, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles de la MATNUSOM soient approuvées.**

III. Conclusion

31. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre concernant le projet de budget révisé pour 2025 pour la MATNUSOM sont énoncées au paragraphe 37 du rapport du Secrétaire général. **Sous réserve des observations et recommandations qu'il a formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande de faire ce qui suit :**

a) **approuver les ressources proposées au titre des militaires et du personnel de police, du personnel civil et des dépenses opérationnelles pour 2025, soit 100 605 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel) ;**

b) **ouvrir des crédits d'un montant de 100 605 700 dollars, à inscrire au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2025 ;**

c) **ouvrir des crédits d'un montant de 4 615 100 dollars, à inscrire au chapitre 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2025 et à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).**

Annexe I

**Comparaison entre le projet de budget initial pour la
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie
(MANUSOM) et les prévisions budgétaires révisées pour la
Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en
Somalie (MATNUSOM) pour 2025**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	<i>Ressources demandées initialement</i>	<i>Prévisions budgétaires révisées</i>	<i>Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées</i>	Analyse détaillée des variations
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	
I. Militaires et personnel de police				
1 Observateurs militaires	-	-	-	-
2 Contingents				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	10 860,0	10 860,0	-	- Les ressources sont proposées pour financer le déploiement de 625 membres de l'Unité de gardes des Nations Unies.
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	421,9	421,9	-	- Les prévisions se fondent sur l'hypothèse d'un déploiement complet des membres de l'Unité de gardes en 2025, compte tenu du déploiement le plus récent, qui date de septembre 2024. L'Unité de gardes est chargée d'assurer la sécurité interne des locaux des Nations Unies, et il n'est pas prévu de réduire ses effectifs en 2025.
Indemnité de permission	215,6	215,6	-	-
Indemnité journalière	292,8	292,8	-	-
Indemnité de subsistance (missions)	-	-	-	-
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	-	-	-	-
Rations	1 534,0	1 534,0	-	-
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	713,2	713,2	-	-
Matériel appartenant aux contingents : soutien autonome	1 775,4	1 775,4	-	-
Transport et déploiement du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-
Total partiel (2)	15 812,9	15 812,9	-	
3 Police des Nations Unies				Les prévisions révisées permettraient le déploiement de 12 membres de la police des Nations Unies ; un taux de vacance de 25 % a été appliqué (compte tenu du déploiement effectif de 9 membres de la police des Nations Unies en septembre 2024 et de la suppression proposée de 2 emplois en 2025). Ce montant est à comparer avec le montant demandé initialement, qui prévoyait 9 emplois à un taux de vacance de 0 %, en se fondant sur l'hypothèse d'un déploiement complet en 2025, et la suppression proposée de 5 emplois sur les 14 approuvés.
Indemnité de subsistance (missions)	364,0	364,0	-	-
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	16,7	16,7	-	-
Indemnité d'habillement	0,9	1,2	0,3	-
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	-	-	-	-

Catégorie de dépenses	Ressources demandées initialement	Prévisions budgétaires révisées	Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées	Analyse détaillée des variations
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	
Rations	–	–	–	
Total partiel (3)	381,6	381,9	0,3	
4 Unités de police constituées	–	–	–	
Total partiel (catégorie I)	16 194,5	16 194,8	0,3	
II. Personnel civil				
1 Personnel recruté sur le plan international				
Traitements du personnel recruté sur le plan international	21 280,6	19 012,0	(2 268,6)	Compte tenu d'un examen approfondi des tâches relevant du mandat de la MATNUSOM et sachant qu'il est proposé de réduire la présence de la Mission pour la première phase de transition, la diminution des ressources demandées tient principalement à : a) la suppression progressive de 16 postes soumis à recrutement international (1 D-2, 4 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 5 SM), dont 8 (1 D-2, 2 P-5 et 5 SM) à compter du 1 ^{er} janvier 2025 et 8 (2 P-5, 3 P-4 et 3 P-3) à compter du 1 ^{er} novembre 2025, alors que la proposition initiale prévoyait la suppression de 2 postes d'agent(e) du Service mobile ; b) la transformation de 3 emplois soumis à recrutement international (1 P-4 et 2 P-3) en postes soumis à recrutement national ; c) l'application d'un taux de vacance plus élevé, de 17 %, compte tenu des taux de vacance effectifs au 30 septembre 2024, par rapport au taux de vacance de 13,1 % appliqué dans la proposition initiale. La diminution des ressources demandées est contrebalancée en partie par la demande de crédits exceptionnels (1,1 million de dollars) au titre des indemnités de fin de contrat pour 8 membres du personnel.
Dépenses communes de personnel	16 882,5	16 239,7	(642,8)	
Prime de danger	1 910,4	1 736,2	(174,2)	
Heures supplémentaires	–	–	–	
Autres dépenses	–	–	–	
Total partiel (1)	40 073,5	36 987,9	(3 085,6)	Les prévisions révisées proposent la réaffectation d'un poste D-1, alors que les propositions initiales prévoyaient la création d'un poste D-1.
2 Administrateurs recrutés sur le plan national				
Traitements des administrateurs recrutés sur le plan national	3 823,4	3 604,2	(219,2)	Sachant qu'il est proposé de réduire la présence de la Mission pour la première phase de transition, la diminution des ressources demandées tient au fait qu'il est proposé de supprimer 6 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, suppression qui serait contrebalancée par la transformation de 3 postes soumis à recrutement international en postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national à compter du 1 ^{er} janvier
Dépenses communes de personnel	1 195,8	1 188,8	(7,0)	
Prime de danger	386,4	362,4	(24,0)	
Heures supplémentaires	–	–	–	
Autres dépenses	–	–	–	

Catégorie de dépenses	Ressources demandées initialement	Prévisions budgétaires révisées	Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées	Analyse détaillée des variations
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	
				2025, auxquels un taux de vacance de 50 % serait appliqué. Le budget initial prévoyait la création de 11 postes en 2025, avec un taux de vacance de 50 %. Pour les postes existants, le même taux de vacance de 8,0 % a été appliqué, sur la base du taux de vacance effectif enregistré en septembre 2024.
Total partiel (2)	5 405,6	5 155,4	(250,2)	
3 Agents locaux				
Traitements des agents locaux	632,1	618,5	(13,6)	Les prévisions révisées permettraient de financer 45 postes d'agents locaux (le même nombre de postes que dans la proposition initiale). La diminution des ressources demandées s'explique par l'application d'un taux de vacance plus élevé (15,6 %) dans les prévisions révisées, sur la base du taux de vacance effectif enregistré en septembre 2024, par rapport au taux de vacance de 13,3 % appliqué dans la proposition initiale, sur la base du taux de vacance effectif enregistré en mars 2024.
Dépenses communes de personnel	257,2	248,2	(9,0)	
Prime de danger	172,2	168,1	(4,1)	
Heures supplémentaires	-	-	-	
Autres dépenses	-	-	-	
Total partiel (3)	1 061,5	1 034,8	(26,7)	
4 Volontaires des Nations Unies				
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	893,8	599,0	(294,8)	Conformément à l'examen complet des tâches confiées à la MATNUSOM au cours de la première phase de transition, la diminution des ressources demandées s'explique comme suit : a) la transformation de 3 emplois de Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international en emplois de Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national ; b) le taux de vacance plus élevé (44,0 %) appliqué dans les prévisions révisées pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international, sur la base du taux de vacance effectif enregistré en septembre 2024, par rapport au taux de vacance de 25,0 % précédemment appliqué dans les prévisions initiales pour les emplois de Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international. Un taux de vacance de 50 % a été maintenu pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national, étant donné qu'il est proposé de transformer des emplois et que l'emploi actuellement approuvé reste vacant.
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	8,4	32,9	24,5	
Total partiel (4)	902,2	631,9	(270,3)	

Catégorie de dépenses	Ressources	Prévisions	Variation entre les	Analyse détaillée des variations
	demandées initialement	budgétaires révisées	ressources demandées initialement et les prévisions révisées	
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	
5 Personnel temporaire (autre que pour les réunions)				
Traitements	276,1	170,0	(106,1)	La diminution des ressources demandées tient à la suppression progressive de 2 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en 2025 : a) 1 chef de la gestion des programmes (D-1), à maintenir jusqu'au 30 juin 2025 ; b) 1 spécialiste des questions d'environnement (P-4), à maintenir jusqu'au 31 octobre 2025. Dans les prévisions révisées, un taux de vacance plus élevé (17,1 %) a été appliqué, contre 13 % dans le projet de budget initial.
Dépenses communes de personnel	224,5	138,2	(86,3)	
Prime de danger	22,8	14,5	(8,3)	
Total partiel (5)	523,4	322,7	(200,7)	
6 Personnel fourni par des gouvernements				
Indemnité de subsistance (missions)	567,3	548,7	(18,6)	Les prévisions révisées permettraient de financer le déploiement de 20 emplois de personnel fourni par des gouvernements auxquels serait appliqué un taux de vacance de 30 %, contre le déploiement qui était initialement proposé de 17 emplois de personnel fourni par des gouvernements à un taux de vacance de 12 %. Dans les prévisions révisées, il est proposé de supprimer 3 emplois, contre 6 dans le projet de budget initial, compte tenu du déploiement effectif de 14 membres du personnel fourni par des gouvernements en septembre 2024. La MATNUSOM proposait une réorientation stratégique du déploiement du personnel de la Section des affaires judiciaires et pénitentiaires afin de mieux répondre à l'évolution des besoins de l'appareil judiciaire et pénitentiaire de la Somalie. Toutefois, compte tenu de son nouveau mandat, elle propose la suppression de 3 emplois dans le cadre de la première phase du plan de transition.
Voyages (déploiement et rapatriement)	8,0	12,9	4,9	
Total partiel (6)	575,3	561,6	(13,7)	
Total partiel (catégorie II)	48 541,5	44 694,3	(3 847,2)	
III. Dépenses opérationnelles				
11 Experts	–	–	–	
1 Consultants et services de consultants				
Consultants indépendants	475,1	683,1	208,0	L'augmentation des ressources demandées tient à la nécessité d'engager des formateurs afin de renforcer les capacités des membres du personnel recrutés sur le
Services de consultants	–	–	–	

Catégorie de dépenses	Ressources demandées initialement	Prévisions budgétaires révisées	Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées	Analyse détaillée des variations
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	
				plan national, comme prévu dans la résolution 2753 (2024) du Conseil de sécurité. Il n'avait pas été demandé de crédits à ce titre dans le projet de budget initial, car ce besoin découle de la résolution 2753 (2024).
Total partiel (1)	475,1	683,1	208,0	
2 Voyages officiels				
Voyages officiels à des fins autres que la formation	750,1	734,7	(15,4)	La diminution des ressources demandées tient à un ajustement au titre des voyages et des activités de formation, qui seront progressivement supprimées après le 31 octobre 2025, conformément au mandat de transition.
Voyages officiels au titre de la formation	237,6	230,7	(6,9)	
Total partiel (2)	987,7	965,4	(22,3)	
3 Installations et infrastructures				
Achat de matériel de génie	20,4	–	(20,4)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Achat de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération	171,0	–	(171,0)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Achat de groupes électrogènes et de matériel électrique	170,8	168,0	(2,8)	La variation tient à l'achat prévu de groupes électrogènes destinés à remplacer les appareils obsolètes existants.
Achat de matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant	129,4	–	(129,4)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Achat de mobilier	172,4	–	(172,4)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Achat de matériel de bureau et de matériel divers	47,4	–	(47,4)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	393,2	393,2	–	La variation tient à la priorité accordée à l'achat d'articles de sécurité et de sûreté afin de reconstituer les stocks.
Location de locaux	868,0	868,0	–	Des crédits sont demandés pour la location de bureaux à Garoowe et Hargeysa pour la première phase de la transition.
Location de matériel de bureau et de matériel divers	–	–	–	

Catégorie de dépenses	Ressources	Prévisions	Variation entre les	Analyse détaillée des variations
	demandées initialement	budgétaires révisées	ressources demandées initialement et les prévisions révisées	
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	
Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	1 810,4	1 810,4		– Des crédits sont demandés pour continuer de financer le partage des coûts d'entretien des installations d'approvisionnement en eau potable et de gestion des déchets solides pendant la première phase de la transition.
Services d'entretien	2 664,0	2 664,0		– Des crédits sont demandés pour continuer de financer le partage des coûts d'entretien pour le nettoyage des locaux, la blanchisserie et l'entretien des installations et des équipements pendant la première phase de la transition.
Services de sécurité	2 926,7	2 926,7		– Des crédits sont demandés pour continuer de fournir des services de sécurité, notamment pour le Groupe de la protection spéciale, le budget de sécurité financé selon le principe du partage des dépenses locales et les services de gardes à Garoowe, Dhuusamarreeb et Mogadiscio et dans d'autres secteurs.
Travaux de construction, de transformation et d'amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	8 157,7	7 657,7	(500,0)	La variation tient à l'annulation du projet de construction proposé à Dhuusamarreeb (500 000 dollars) en raison de la transition.
Papeterie et fournitures de bureau	105,9	105,9		– Des crédits sont demandés pour continuer de financer l'achat de fournitures de bureau pendant la première phase de la transition.
Pièces de rechange et fournitures	5,0	5,0		– Des crédits sont demandés pour continuer de financer l'achat de pièces de rechange pour l'entretien pendant la première phase de la transition.
Matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres	238,4	238,4		– Des crédits sont demandés pour continuer de financer l'entretien des clôtures de sécurité pendant la première phase de la transition.
Carburants et lubrifiants	2 102,9	1 563,3	(539,6)	La diminution des ressources demandées tient à l'ajustement technique des prix des carburants, compte tenu de la moyenne des prix des six derniers mois, de mai à octobre 2024.
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	3,6	3,6		– Des crédits sont demandés pour continuer de financer l'achat de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage pendant la première phase de la transition.
Total partiel (3)	19 987,2	18 404,2	(1 583,0)	
4 Transports terrestres				
Achat de véhicules	257,7	–	(257,7)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.

Catégorie de dépenses	Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées			Analyse détaillée des variations
	Ressources demandées initialement (1)	Prévisions budgétaires révisées (2)	(3) = (2) - (1)	
Achat de matériel destiné aux ateliers de réparation des véhicules	1,0	–	(1,0)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Location de véhicules	327,3	327,3	–	Des crédits sont demandés pour continuer de financer les services de location à des tiers pour Garoowe et un contrat relatif à du matériel de manutention nécessaire pour la première phase de la transition.
Réparations et travaux d'entretien	458,7	458,7	–	Des crédits sont demandés pour continuer de financer le contrat d'entretien du parc automobile, le paiement de l'assurance
Assurance responsabilité	3,9	3,9	–	responsabilité civile pour le parc actuel et les pièces de rechange.
Pièces de rechange	316,5	316,5	–	
Carburants et lubrifiants	199,2	148,0	(51,2)	La diminution des ressources demandées tient à l'ajustement technique des prix des carburants, compte tenu de la moyenne des prix des six derniers mois, de mai à octobre 2024.
Total partiel (4)	1 564,3	1 254,4	(309,9)	

5 Opérations aériennes

Matériel et fournitures	44,5	44,5	–	Les ressources demandées tiennent compte du maintien d'un accord de partage des coûts existant, à raison de 30 % pour la MATNUSOM et de 70 % pour le BANUS, pour deux avions et un hélicoptère. Elles permettront d'effectuer 1 200 heures de vol pour assurer des services de transport aérien liés au déplacement du personnel et des marchandises dans la zone de la mission, à la recherche et au sauvetage, à l'évacuation sanitaire à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission, et à d'autres services en dehors de la zone de la mission.
Services	461,0	461,0	–	Des crédits sont demandés pour assurer la continuité des services de navigation aérienne, de lutte contre l'incendie et de contrôle de sécurité.
Droits d'atterrissage et redevances de manutention au sol	173,0	173,0	–	Des crédits sont demandés pour financer les droits d'atterrissage et de navigation pour les 5 avions dont les coûts sont partagés avec le BANUS.
Indemnité de subsistance des équipages	76,9	76,9	–	Des crédits sont demandés pour financer l'indemnité de subsistance des 25 membres d'équipage des 5 avions dont les coûts sont partagés avec le BANUS.
Carburants et lubrifiants	1 028,7	850,9	(177,8)	La diminution des ressources demandées tient à l'ajustement technique des prix des carburants, compte tenu de la moyenne des

Catégorie de dépenses	Ressources	Prévisions	Variation entre les	Analyse détaillée des variations
	demandées initialement	budgétaires révisées	ressources demandées initialement et les prévisions révisées	
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	
				prix des six derniers mois, de mai à octobre 2024.
<i>Avions</i>				
Location et exploitation : avions	2 406,3	2 406,3	–	– Les ressources demandées tiennent compte du maintien d'un accord de partage des coûts existant, à raison de 30 % pour la MATNUSOM et de 70 % pour le BANUS, pour deux avions et un hélicoptère. Elles permettront d'effectuer 1 200 heures de vol pour assurer des services de transport aérien liés au déplacement du personnel et des marchandises dans la zone de la mission, à la recherche et au sauvetage, à l'évacuation sanitaire à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission, et d'autres services en dehors de la zone de la mission.
<i>Hélicoptères</i>				
Location et exploitation : hélicoptères	3 561,8	3 561,8	–	
Assurance responsabilité	–	–	–	
Pièces de rechange	–	–	–	
Total partiel (5)	7 752,2	7 574,4	(177,8)	
6 Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	
7 Communications et informatique				
Matériel de communication et matériel informatique	394,0	–	(394,0)	La variation tient à l'annulation d'achats qui ne sont plus nécessaires en raison du transfert des responsabilités à la MATNUSOM.
Services de télécommunications et de réseau	1 478,7	1 478,7	–	– Des crédits sont demandés pour financer les dépenses relatives à Internet, aux téléphones, aux données mobiles par satellite, à la maintenance des réseaux, à l'informatique et aux communications et aux pièces de rechange pendant la première phase de la période de transition.
Entretien du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	1 868,0	1 868,0	–	– En outre, des ressources sont nécessaires pour la communication stratégique, la traduction, la surveillance des médias sociaux et les activités menées auprès de la population locale pendant la phase de transition jusqu'en 2025.
Pièces de rechange	200,2	200,2	–	
Location de matériel	–	–	–	
Logiciels, licences et redevances	160,0	160,0	–	
Services d'information et de publication	1 101,2	1 101,2	–	
Total partiel (7)	5 202,1	4 808,1	(394,0)	
8 Santé				
Achat de matériel	9,0	9,0	–	– Des crédits sont demandés pour maintenir les ressources proposées en vue de la fourniture de services de santé dans un hôpital de niveau 1+ à Mogadiscio dont les coûts sont partagés avec le BANUS, ainsi que pour l'achat de kits respiratoires
Services médicaux	865,7	865,7	–	
Location de matériel	–	–	–	
Fournitures	455,0	455,0	–	

Catégorie de dépenses	Ressources demandées initialement	Prévisions budgétaires révisées	Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées	Analyse détaillée des variations
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	
				et de trousse d'urgence, de vaccins, de médicaments et de produits sanguins.
Total partiel (8)	1 329,7	1 329,7	–	
9 Matériel spécial	–	–	–	
10 Fournitures, services et matériel divers				
Détente et loisirs	12,1	12,1	–	Des crédits sont demandés pour financer le remplacement des équipements sportifs pour assurer le bien-être du personnel.
Services de détection des mines et de déminage	862,0	456,0	(406,0)	La diminution des ressources demandées tient au fait que l'on n'a demandé des crédits que pour 6 mois, jusqu'au 30 juin 2025.
Services de détection des mines et de déminage	–	–	–	
Cartes opérationnelles	–	–	–	
Frais, fournitures et services liés à la formation	120,2	348,5	228,3	L'augmentation des ressources demandées tient à la nécessité de payer des formations afin de renforcer les capacités des membres du personnel recrutés sur le plan national, comme prévu dans la résolution 2753 (2024) du Conseil de sécurité.
Réceptions officielles	10,0	10,0	–	Des crédits sont demandés pour continuer de financer les réceptions officielles pendant la première phase de la transition.
Dépenses de représentation diverses	5,0	5,0	–	Des crédits sont demandés pour continuer de couvrir les frais de représentation pendant la première phase de la transition.
Audit externe	–	–	–	
Assurances générales	–	–	–	
Frais bancaires	45,0	45,0	–	Des crédits sont demandés pour le paiement des frais bancaires afférents à des opérations liées à la MATNUSOM en 2025.
Demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements	–	–	–	
Fret et dépenses connexes diverses	961,3	867,9	(93,4)	La diminution des ressources nécessaires tient à la baisse des frais de transport qui s'explique par le fait que moins d'équipements, de véhicules, de matériel informatique et de matériel de communication seront achetés en raison de la transition à la MATNUSOM.
Rations et autres	–	–	–	
Pertes de change	–	–	–	
Services de vacataires	–	–	–	

Catégorie de dépenses	Ressources demandées initialement	Prévisions budgétaires révisées	Variation entre les ressources demandées initialement et les prévisions révisées	Analyse détaillée des variations
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	
Partenaires d'exécution et subventions	–	–	–	
Autres services	596,4	5 150,2	4 553,8	L'augmentation des ressources demandées tient au fait qu'un montant de 4,6 millions de dollars est demandé au titre du recouvrement des coûts pour les services d'appui administratif fournis par le BANUS à la MATNUSOM, comme prévu dans la résolution 2741 (2024), dans laquelle le Conseil de sécurité a décidé que ce dispositif d'appui serait fourni selon le principe du recouvrement des coûts.
Total partiel (10)	2 612,0	6 894,7	4 282,7	
11 Projets à effet rapide	–	–	–	
Total partiel (catégorie III)	39 910,3	41 914,0	2 003,7	
Total (déduction faite des contributions du personnel)	104 646,3	102 803,1	(1 843,2)	

Annexe II

Changements proposés concernant les postes et emplois entre la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et la Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie (MATNUSOM)

Unité administrative	Projet de budget initial (MANUSOM)				Prévisions budgétaires révisées (MATNUSOM)			
	Emplois				Emplois			
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification
Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)	1	D-1	Administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination	Création	1	D-1	Administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination	Réaffectation
					(1)	D-1	Spécialiste de la gestion de programme (PT)	Suppression
					(1)	P-4	Spécialiste des questions d'environnement (PT)	Suppression
					(1)	AN	Spécialiste de la gestion de programme	Suppression
Changement	1				(2)			
Groupe chargé du relèvement local et de l'extension de l'autorité et de la responsabilité de l'État	2	AN	Coordonnateur(trice) [adjoint(e) de 1 ^{re} classe]	Création	(1)	P-5	Spécialiste des affaires civiles (hors classe)	Suppression
					(2)	P-4	Spécialiste des affaires civiles	Suppression
Changement	2				(3)			
Groupe intégré d'appui électoral	(1)	SM	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression	(2)	VNU international	Spécialiste de la logistique électorale	Transformation
					2	VNU national	Spécialiste de la logistique électorale	Transformation
					(1)	SM	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression
Changement	(1)				(1)			

Unité administrative	Projet de budget initial (MANUSOM)				Prévisions budgétaires révisées (MATNUSOM)			
	Emplois				Emplois			
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification
Groupe de la communication stratégique et des affaires publiques	1	AN	Spécialiste de l'information	Création				
Changement	1							
Groupe des questions politiques et de la médiation	1	AN	Spécialiste des questions politiques	Création	(1)	SM	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression
					(1)	SM	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression
Changement	1				(2)			
Groupe des droits humains et de la protection	1	AN	Spécialiste des droits humains (Spécialiste de la protection de l'enfance)	Création	(1)	P-3	Spécialiste des droits humains	Transformation
					1	AN	Spécialiste des droits humains	Transformation
Changement	1				–			
Groupe de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité					(1)	D-2	Directeur(trice) chargé(e) de l'état de droit	Suppression
Changement					(1)			
Section des affaires judiciaires et pénitentiaires	2	AN	Spécialiste des questions d'état de droit	Création	(1)	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires	Transformation
	1	AN	Spécialiste des affaires judiciaires	Création	1	AN	Spécialiste des affaires judiciaires	Transformation
Changement	3				–			
Section de la police	2	AN	Agent(e) de coordination de la police (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Création	(1)	D-1	Chef de la police civile	Réaffectation

Unité administrative	Projet de budget initial (MANUSOM)				Prévisions budgétaires révisées (MATNUSOM)			
	Emplois				Emplois			
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification
	(1)	SM	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression	(1)	SM	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression
Changement	1				(2)			
Section de la réforme du secteur de la sécurité	1	AN	Spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité	Création				
Changement	1							
Bureau intégré chargé de la problématique femmes-hommes					(1)	P-5	Conseiller(ère) principal(e) pour les questions de genre	Suppression
Changement	–				(1)			
Groupe de la cohérence et de l'efficacité, pôle intégré d'information					(1)	P-5	Chef des opérations	Suppression
Changement	–				(1)			
Groupe de la cohérence et de l'efficacité, équipe de planification stratégique					(1)	P-3	Spécialiste de la planification des missions	Transformation
					1	AN	Spécialiste de la gestion de programme	Transformation
Changement	–				–			
Groupe de la cohérence et de l'efficacité, équipe d'analyse intégrée					(1)	VNU international	Analyste de l'information	Transformation
					1	VNU national	Analyste de l'information	Transformation
Changement	–				–			
Groupe de la cohérence et de l'efficacité, bureaux locaux et bureaux de liaison					(1)	SM	Fonctionnaire d'administration	Suppression
Changement	–				(1)			

Unité administrative	Projet de budget initial (MANUSOM)				Prévisions budgétaires révisées (MATNUSOM)			
	Emplois				Emplois			
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration					(1)	P-4	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Suppression
					(3)	P-4	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Suppression
					(5)	AN	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Suppression
Changement	–				(9)			
Groupe chargé de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre ce phénomène					(1)	P-5	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	Suppression
Changement	–				(1)			
Total	10				(24)			
Personnel fourni par des gouvernements et emplois dans la police des Nations Unies								
Section des affaires judiciaires et pénitentiaires	(4)		Personnel fourni par des gouvernements	Suppression	(2)		Personnel fourni par des gouvernements	Suppression
Section de la police	(5)		Membre de la police des Nations Unies	Suppression	(2)		Membre de la police des Nations Unies	Suppression
Section de la réforme du secteur de la sécurité	(1)		Personnel fourni par des gouvernements	Suppression	(1)		Personnel fourni par des gouvernements	Suppression
Total	(10)				(5)			

Abréviations : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions) ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.